

www.snepfsu-creteil.net

2S 2C : Un missile de destruction de l'EPS qui impose la mobilisation de toute la profession !

Le SNEP-FSU Créteil soutient la pétition « Contre un affaiblissement de l'EPS à l'Ecole »

Le SNEP-FSU Créteil, dès la publication des textes du ministère de l'Éducation Nationale sur le dispositif « 2S 2C », visant à externaliser l'EPS du service publique d'éducation, a entamé une vigoureuse campagne publique d'information et de mobilisation en direction de la profession :

- Lettre au Recteur de l'académie de Créteil (13-05-2020)
- Lettre ouverte à la profession, aux élus et aux médias (14-05-2020)
- Depuis le 7 mai, des AG départementales se réunissent les professeurs d'EPS des 3 départements pour élaborer en commun nos modalités d'actions localement et plus largement

Nous accueillons avec grande satisfaction la prise de position publique de nos collègues formateurs de l'académie de Créteil, parue sur le site « café pédagogique », le 15 mai dernier (<u>tribune</u> et <u>pétition</u> à signer ici) et invitons les collègues à la signer et à la diffuser largement !

L'heure est venue, de se rassembler pour la profession, afin d'agir ensemble, dans le pluralisme et la diversité de nos sensibilités, pour défendre notre bien commun : la réussite de toutes et tous nos élèves, sans discrimination, sociale, territoriale, ni sexiste dans un service public de l'EPS et du sport scolaire.

Inventons ensemble nos modalités d'actions pour nous faire entendre, faire respecter notre métier et notre mission éducative.

A Créteil, le 25 mai 2020

Le SNEP-FSU Créteil: s3-creteil@snepfsu.net / 06 40 46 37 97

Le SNEP-FSU dans ton département : s2-77@snepfsu.net / s2-93@snepfsu.net / s2-94@snepfsu.net

